

Le PALAIS Express

N°39



Finances :
Budget 2020
p. 3

Dossier :
Nouvelle équipe municipale
p. 4

Information :
Covid 19
p. 6

Cadre de vie :
Création d'une nouvelle classe d'école
p. 7

Identité visuelle :
Un nouveau logo pour la ville
p. 8

Retour en images



1

Retour sur la scène ouverte - Janvier 2020



2

Les Titous à l'accueil de loisirs Jean Giraudoux cet été



3

Rentrée scolaire à l'école J. Ferry, Monsieur le Maire, des élus et le personnel enseignant



4

Travaux de voirie de l'avenue du M. de Lattre de Tassigny (entre l'allée La Fayette et la rue de Turenne)



5

Installation du Conseil Municipal le 3 juillet 2020

LA BRÈVE N'EST PAS PARUE DEPUIS LE DERNIER BULLETIN MUNICIPAL DE JANVIER 2020 :

Vous n'avez reçu aucune brève municipale depuis le mois de janvier principalement en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19.

Cependant, cela nous a permis de créer une nouvelle page Facebook de la ville :

 @VilleLePalaisSurVienne





Le budget 2020 dans la continuité



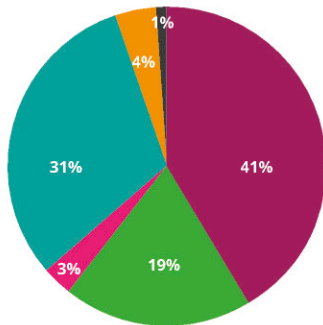
Le budget 2020 voté par les élus de l'ancienne mandature se veut conservatoire. Les dépenses de fonctionnement ont été reconduites à leur niveau 2019 en prenant en compte une **partie de l'impact de la crise sanitaire sur certaines activités** (diminution des dépenses alimentaires, annulation de manifestations...) et, **augmentation des fournitures liées au Covid-19**. En parallèle les **recettes ont été prévues en forte baisse compte tenu des pertes de recettes des différents services** (périscolaires et locations de salles).

Les dépenses d'investissement portent sur les actions nécessaires au fonctionnement de la collectivité avec notamment **l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Jules Ferry** et la **poursuite des travaux** prévus dans les écoles. Les recettes étant principalement constituées des **impôts locaux**, de la **taxe d'aménagement** reversée par la Communauté Urbaine et des **subventions à percevoir sur les différentes opérations**.

L'ESSENTIEL

- **Maintien des taux d'imposition 2019.**
- **Baisse du capital restant dû de la dette.**
- **Capacité maîtrisée de l'autofinancement.**

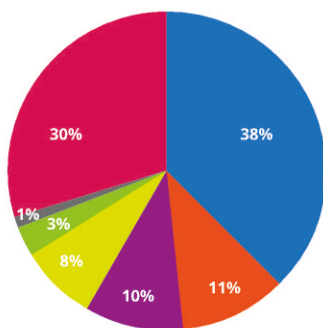
FONCTIONNEMENT



Quelles dépenses ?

Charges de personnel	3 200 000 €
Charges à caractère général	1 500 000 €
Autres charges de la gestion courante	227 900 €
Virement à l'investissement	2 429 481 €
Opérations d'ordre	300 000 €
Charges financières	100 000 €
Charges exceptionnelles (67 et 014)	3 500 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Atténuation de produits	18 000 €
TOTAL	7 788 881 €

TOTAL : 7 788 881 €



Quelles recettes ?

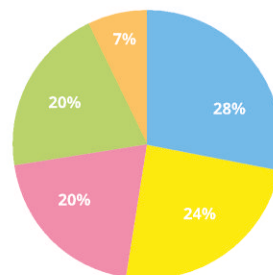
Impôts locaux	2 942 361 €
Autres impôts et taxes	830 944 €
Dotations, subventions	809 178 €
Produits et services	608 500 €
Divers, opérations d'ordre	207 020 €
Atténuation de charges	70 000 €
Résultat reporté	2 320 878 €
TOTAL	7 788 881 €

TOTAL : 7 788 881 €

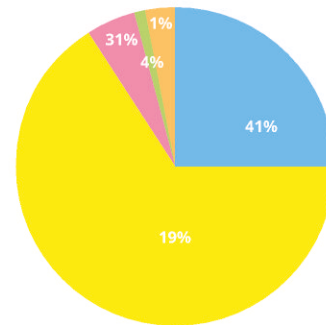
Charges à caractère général

Energies, eau, combustibles, carburants	426 000 €
Enfance et petite enfance (y compris restauration)	366 000 €
Administration générale	300 789 €
Entretien patrimoine et communal	297 411 €
Communication, culture, animations culturelles	109 800 €
TOTAL	1 500 000 €

TOTAL : 1 500 000 €



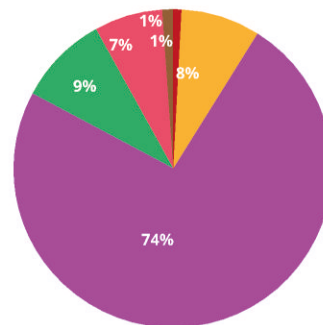
INVESTISSEMENT



Où va l'argent ?

Dépenses d'équipements, travaux	837 864 €
Remboursement, emprunts et dettes	2 181 666 €
Opérations d'ordre	158 500 €
Dépenses imprévues	20 000 €
Dotations, fond divers et réserves	99 000 €
TOTAL	3 297 030 €

TOTAL : 3 297 030 €



D'où vient l'argent ?

Immobilisations incorporelles	17 425 €
Subventions, dotations et fonds divers	274 206 €
Virement de la section de fonctionnement	2 429 481 €
Opérations d'ordre	300 000 €
Excédent de fonctionnement	236 765 €
Solde d'exécution reporté	39 153 €
TOTAL	3 297 030 €

TOTAL : 3 297 030 €

Une nouvelle équipe

Le bureau municipal



Ludovic Géraudie
Maire du Palais sur Vienne

La période électorale, beaucoup plus longue que de coutume, en raison de la crise sanitaire qui frappe la France et le monde, s'est achevée par l'installation du Conseil Municipal le 3 juillet dernier. Les 29 élus que compte Le Palais sur Vienne, quelles que soient leurs idées ou leurs appartenances politiques, ont fait le choix respectable de s'engager pour leur commune, de lui accorder du temps, d'être attentif à l'ensemble de nos concitoyens. Aujourd'hui, les instances et les commissions communales sont en ordre de marche pour faire face aux exigences du quotidien tout en préparant l'avenir de notre commune.

Le maire et ses adjoints



Christophe Barbe
1^{er} Adjoint
> Travaux, Patrimoine, Urbanisme



Corinne Just
2^e Adjointe
> Affaires scolaires enfance et jeunesse



Richard Ratinaud
3^e Adjoint
> Sports associations animations culture



Christine Desmaisons
4^e Adjointe
> Action sociale services à la population



Fabien Husson
5^e Adjoint
> Finances



Valérie Gillet
6^e Adjointe
> Environnement Cadre de vie

Les conseillers délégués



Saïd Fettahi
en lien avec Mr Richard Ratinaud, pour suivre l'ensemble des questions culturelles.



Claire Lasperas
en lien avec Mr. Fabien Husson, pour suivre l'ensemble des questions relatives à la communication et à la valorisation.

Les commissions municipales



Finances et synthèse

Vice-Présidente
Claire LASPERAS

Membres

- > Christophe BARBE
- > Corinne JUST
- > Richard RATINAUD
- > Christine DESMAISONS
- > Fabien HUSSON
- > Valérie GILLET
- > Saïd FETTAHI
- > Laurent COLONNA
- > Christophe MAURY
- > Lucien COURTIAUD

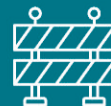


Sports associations animations culture

Vice-Président
Sylvain BONGRAND

Membres

- > Richard RATINAUD
- > Damien PETIT
- > Saïd FETTAHI
- > Grégory BOUCHEREAU
- > Valérie CHATENET
- > Nathalie PEROLES
- > Véronique TRICARD
- > Laurent COLONNA
- > Christophe MAURY
- > Géraldine BELEZY



Travaux, Patrimoine, Urbanisme

Vice-Président
Jean-Marie TEXONNIERE

Membres

- > Christophe BARBE
- > Jean-Marie PAILLER
- > Véronique TRICARD
- > Thierry LORCIN
- > Abdelaâziz FACIL
- > Richard RATINAUD
- > Saïd FETTAHI
- > Denis LIMOUSIN
- > Nadine PECHUZAL
- > Lucien COURTIAUD

au travail, à l'écoute...

Les conseillers municipaux de la liste majoritaire



Pauline Marande



Sylvain Bongrand



Brigitte Médard



Jean-Marie Texonnière



Gaëlle Beaune



Jean-Marie Pailler



Nathalie Peroles



Abdelaâziz Facil



Laëtítia Cotard



Thierry Lorcin



Véronique Tricard



Grégory Bouchereau



Valérie Chatenet



Damien Petit

Les conseillers municipaux des listes minoritaires



Denis Limousin



Nadine Pechuzal



Laurent Colonna



Christophe Maury



Lucien Courtiaud



Géraldine Belezy



Action sociale services à la population

Vice-Présidente
Brigitte MEDARD

Membres

- › Pauline MARANDE
- › Christine DESMAISONS
- › Laetitia COTARD
- › Valérie CHATENET
- › Nathalie PEROLES
- › Damien PETIT
- › Jean-Marie TEXONNIERE
- › Denis LIMOUSIN
- › Laurent COLONNA
- › Géraldine BELEZY



Affaires scolaires enfance et jeunesse

Vice-Président
Abdelaâziz FACIL

Membres

- › Corinne JUST
- › Sylvain BONGRAND
- › Laetitia COTARD
- › Gaëlle BEAUNE
- › Claire LASPERAS
- › Christine DESMAISONS
- › Fabien HUSSON
- › Denis LIMOUSIN
- › Nadine PECHUZAL
- › Géraldine BELEZY



Environnement Cadre de vie

Vice-Président
Jean-Marie PAILLER

Membres

- › Pauline MARANDE
- › Grégory BOUCHEREAU
- › Brigitte MEDARD
- › Valérie GILLET
- › Thierry LORCIN
- › Nathalie PEROLES
- › Gaëlle BEAUNE
- › Laurent COLONNA
- › Christophe MAURY
- › Lucien COURTIAUD

La Ville du Palais sur Vienne a mis en place des mesures exceptionnelles pour aider la population pendant la période de confinement et au-delà.



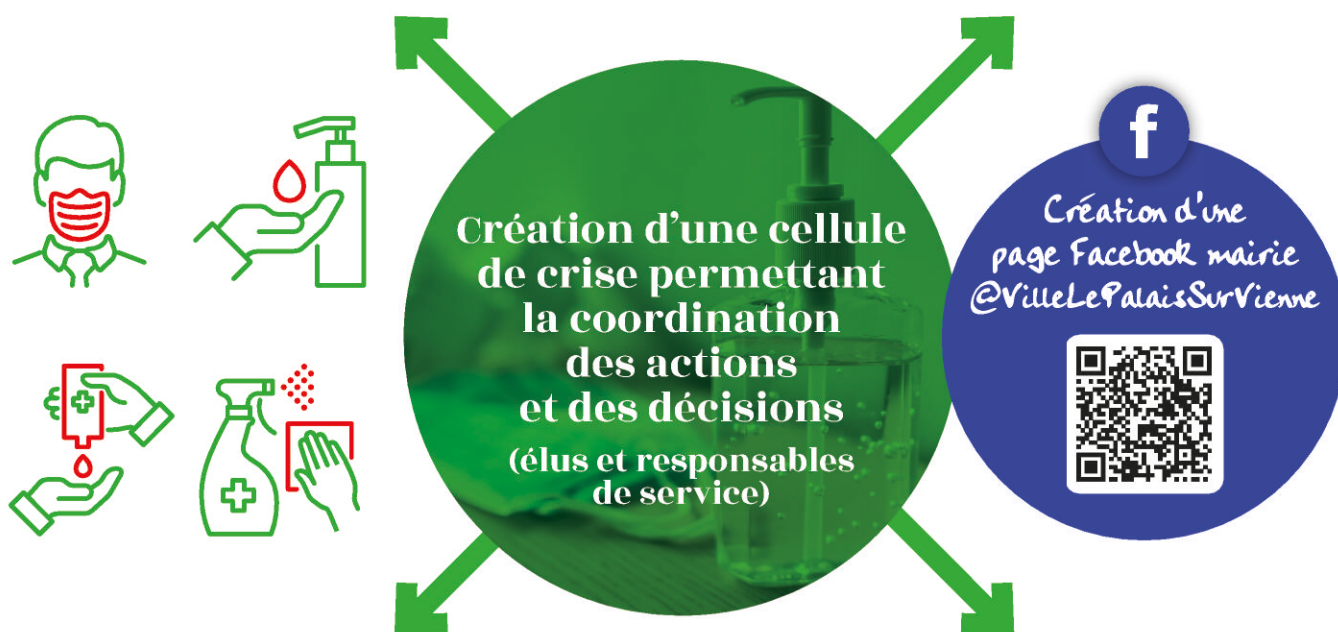
Maintien et adaptation des services municipaux essentiels aux Palaisiens :

Depuis l'instauration des mesures de confinement, la Ville du Palais sur Vienne a adapté son organisation pour limiter les risques de contamination. Astreinte, présentiel, télétravail ; les services essentiels ont été maintenus (portage des repas...).



De nouveaux services mis en place :

- › Accueil des enfants de personnels soignants dans les écoles maternelles et élémentaires.
- › Garderie municipale sur le temps scolaire pour remplacer le personnel enseignant absent.
- › Dispositif de soutien aux personnes vulnérables : portage à domicile de produits de première nécessité, une fois par semaine.
- › Mise en place d'un service DRIVE à la Médiathèque (maintenu).



Distribution de masques réutilisables gratuits aux palaisiens (avril) et en complément de cette commande, un appel à bénévolat avait été lancé pour qu'un atelier de couture solidaire organise la confection de masques artisanaux selon les modèles et les normes de l'AFNOR. L'association « La boîte à ouvrage » a participé également à la confection d'une centaine de masques pour les habitants.



Mise en place d'un marché de producteurs en centre-ville tous les vendredis après-midi.





École Jules Ferry

Création d'une nouvelle classe CE1-CE2 par les agents municipaux à l'école Jules Ferry.



Enquête INSEE :

Emploi, Chômage et Inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue une enquête permettant de déterminer **combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas** (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. A cet effet, **un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire**. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. **Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés**, il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. **Vos réponses resteront strictement confidentielles**. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Nouvelle entreprise sur le palais...

Candice Dubin

Récemment installée sur la commune, je vous propose des **prestations d'onglerie** comme les **extensions en gel ou en résine**, la **pose de semi permanent** sur les mains ainsi que sur les pieds, la **manucure russe**, le **baby boomer** sur ongles naturels ou sur des extensions.

Je me déplace à votre domicile.

Vous pouvez me joindre :

- > sur Facebook : @joliesmainsonglerie
- > Sur Instagram : joliesmains.onglerie
- > Par téléphone : 06 35 34 78 11
- > Ou par mail : joliesmains.onglerie@gmail.com



Hâte de sublimer vos mains !

CADRE DE VIE | Création d'une nouvelle classe d'école



NOTE D'INFORMATION

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI AU 1^{ER} JUILLET 2020

Campagne de changement des **COUVERCLES JAUNES** et **AUTOCOLLANTS JAUNES**
DU MARDI 8 SEPTEMBRE
AU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020

Dans le cadre de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques et aux petits emballages métalliques au 1^{er} juillet 2020, Limoges Métropole prévoit le changement de la signalétique et du code couleur sur les équipements dédiés à la collecte des déchets recyclables.

POURQUOI CE CHANGEMENT DE COULEUR ?

Pour simplifier le geste de tri, harmoniser la couleur à l'échelle nationale et respecter la réglementation suite à la parution de la loi sur l'économie circulaire en février 2020. La couleur jaune a été actée comme référence pour le tri.

Horaires d'ouverture :

Médiathèque Jean FERRAT :

à compter du 3 novembre

- > **Mardi** : 14h00-18h30
- > **Mercredi et vendredi** : 10h00-12h00 et 14h00-18h30
- > **Samedi** : 10h00-12h00 et 14h00-16h30

Service Urbanisme et technique :

accueil du public uniquement sur RDV : 05 55 04 34 08

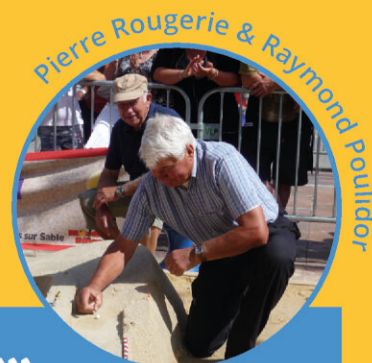


**Don de sang, Vous êtes prêt ?
Donnez et sauvez des vies !**

Les prochaines dates tout près de chez vous (sous réserve de modifications) :

- > LE PALAIS SUR VIENNE – **Mardi 24 Novembre 2020** :
Salle Gérard Philippe de 15h00 à 19h00

<https://dondesang.efs.sante.fr>



Il nous a quitté...

C'est une figure de l'organisation du Mondial Billes au Palais sur vienne qui vient de s'en aller... Pierre ROUGERIE s'est éteint à l'âge de 80 ans. Monsieur le Maire et l'ensemble des élus palaisiens adressent leurs sincères condoléances à la famille et s'associent à leur douleur dans cette épreuve.

IDENTITÉ VISUELLE :

UN NOUVEAU LOGO POUR LA VILLE... RESPECTUEUX DE L'HISTOIRE

La commune a engagé une démarche, en ce début de mandat, pour la **création d'une nouvelle identité visuelle**, plus actuelle et adaptée à la communication numérique (*logo téléchargeable sur le site www.lepalaisurviennne.fr*).

Ainsi, découvrez le **nouveau logo officiel de la ville du Palais sur Vienne**.

Cette nouvelle identité est **sobre, fonctionnelle et moderne**.

En tant que marque de territoire elle **ré-interprète le blason historique** pour en faire un logo facile à mémoriser et à décliner.



La **roue de moulin** symbolise la papeterie du Puy Moulinier (XVII^e.) et des 4 moulins à pâte à porcelaine.

La **Croix pattée** est celle des Templiers dont les chevaliers possédaient une commanderie au Palais en 1207.

Le **château, posé sur un lit de sable**, évoque le « Palais » construit au début de notre ère, lieu de séjour de Louis le Débonnaire et des rois Pépins d'Aquitaine, détruit par les Normands vers 850 et qui a donné son nom à la ville dès le X^e siècle.



La **roue dentée** évoque les industries modernes du caoutchouc régénéré (1917) et d'électrolyse du cuivre (1921).

Les **ondes** évoquent la Vienne et les cours d'eau poissonneux de la commune.

LE PALAIS SUR VIENNE

Un marché d'automne revisité !



Le samedi 14 novembre de 9h00 à 18h00, la Municipalité du Palais-sur-Vienne vous donne rendez-vous pour son traditionnel marché d'automne. Cette année, la nouvelle municipalité propose un nouveau lieu et de nouvelles activités festives. L'emplacement du marché sera au cœur de la ville **Place Sant Joan de les Abadesses, en face de la Mairie**. Nous vous attendons nombreux pour prendre part à cette manifestation et pourquoi pas, commencer vos emplettes pour les fêtes de fin d'année.

Si vous souhaitez exposer, contactez la mairie au : 05 55 04 34 16